



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
MINISTRY OF COMMUNICATION

**CEREMONIE DE PRESENTATION DES VŒUX POUR
L'ANNEE 2026 AU MINISTRE DE LA COMMUNICATION**

DISCOURS

DE

S.E.M. RENE EMMANUEL SADI
MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Yaoundé, le 05 février 2026

**The Secretary-General of the Ministry of
Communication,**

**Distinguished Presidents of the Boards' of Directors
of Bodies under the supervision of the Ministry of
Communication,**

**Distinguished Directors' General and General
Managers of Bodies under the supervision of the
Ministry of Communication,**

**The President of the National Communication
Council,**

**The Inspector General of the Ministry of
Communication,**

Directors and Heads of Divisions,

Regional Delegates of Communication,

Divisional Delegates of Communication,

**Distinguished Presidents of Professional
Organisations of the Communication Sector,**

Distinguished General Managers and Heads of Enterprises in the Communication Sector,

Distinguished managers of press organs,

Distinguished Practitioners of the Communication Sector,

Dear Collaborators,

Distinguished Guests,

Ladies and Gentlemen,

I am highly delighted to be here with you today on the occasion of this traditional New Year's Wishes ceremony.

Allow me to start by wishing you all a warm welcome to the Ministry of Communication, while at the same time, to express my thankfulness to the Secretary-General, for the kind words which he has just addressed on my behalf, as well as the best wishes

which he has just kindly addressed to my family and myself on your behalf.

Chères Collaboratrices, Chers Collaborateurs,

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs,

La présente cérémonie de présentation des vœux au Ministère de la Communication, intervient au lendemain de l'élection présidentielle du 12 octobre 2025, et de la prestation de serment du Chef de l'Etat nouvellement élu, Son Excellence Paul Biya.

Au cours de son discours d'investiture prononcé à cette occasion, le Président de la République avait indiqué avec force, que le présent septennat sera particulièrement consacré aux jeunes et aux femmes.

Ce message trouve en effet, toute sa pertinence au sein de la grande famille de la communication tous secteurs confondus, dont la majeure partie des ressources humaines est constituée de jeunes

hommes et de jeunes femmes, tous mus par la volonté de participer aux côtés des pouvoirs publics, à l'édification d'une société de liberté et de démocratie dans notre pays.

C'est le lieu pour moi, de saisir l'opportunité de la présente cérémonie de présentation des vœux, pour exprimer ma satisfaction à l'endroit de la presse nationale, dont la contribution a permis la bonne organisation des consultations électorales que notre pays a connu à la fin de l'année dernière, et le sens de responsabilité qui d'une manière générale, aura guidé le traitement médiatique des troubles ayant émaillé la période post-électorale du scrutin présidentielle du 12 octobre 2025.

Ce devoir de responsabilité et de citoyenneté qui incombe à la presse, doit être consolidé et pérennisé, dans un contexte où certains usages détournés des mutations technologiques en cours, constituent des menaces graves à la probité morale de notre

jeunesse, et d'une manière générale, la stabilité des nations à travers le monde.

Les défis qui nous interpellent désormais sont ceux de l'appropriation par notre jeunesse des valeurs fondamentales de la République que sont la consolidation de la paix et du processus démocratique, la préservation de la sécurité nationale et la participation collective à l'atteinte des objectifs de croissance économique.

Ces défis, faut-il le souligner, servent de fil d'ariane aux perspectives que nous entrevoyons pour l'année 2026 qui vient de commencer.

Je commencerai par les toutes prochaines élections législatives et municipales qui s'annoncent.

Ces différentes échéances électorales vont, une fois de plus, interpeller au plus haut point les acteurs du secteur de la communication au plan national, non seulement en termes de production du matériel

électoral, mais aussi de couverture des opérations électorales, et d'une manière spécifique, eu égard au traitement journalistique de l'actualité post-électorale.

A cet égard, il s'agira pour chacun des acteurs concernés, de jouer pleinement son rôle, dans son secteur d'intervention, afin que seul triomphe l'idéal démocratique cher à notre pays, dans la quête de sa stabilité et de son progrès.

Pour ce qui est du Ministère de la Communication strictu sensu, les activités opérationnelles de la phase expérimentale de l'Agence Virtuelle d'Information qui viennent d'être lancées, vont se poursuivre, avec l'extension du réseau des correspondants départementaux aux 48 Délégations départementales restantes, par leur équipement en matériel technique d'exploitation, y compris les réseaux privés virtuels de type VPN (Virtual Private Networks), et le lancement du processus de création

organique d'une agence de presse nationale autonome, sous la forme juridique qui sera définie en temps opportun, par les hautes instances de décision, compétentes en matière de création et d'organisation des services publics.

Dans le même temps, nous allons poursuivre et finaliser l'opérationnalisation de la phase II du projet d'automatisation du dispositif de monitoring des médias nationaux et internationaux, par l'acquisition et l'installation des équipements et des logiciels requis.

En matière d'amélioration du cadre et des conditions de travail dans les services centraux et déconcentrés, le programme y afférent connaîtra une avancée significative par l'acquisition d'importants matériels et mobiliers de bureau, la réhabilitation de la Délégation Régionale du Nord-Ouest, la construction de la Délégation départementale de

l'Océan et la première phase de la dotation de certains services centraux en matériel roulant.

Par ailleurs, il sera procédé à la poursuite de l'appui en équipements techniques de 10 radios communautaires dans le cadre du Programme national de développement, de coordination et de suivi des radios communautaires.

Sur un tout autre plan, il y a lieu de se féliciter de l'inscription d'un nouveau programme dédié à la promotion de l'image du Cameroun, dans la cartographie des programmes du Ministère, dont la dotation budgétaire prévue pour la première fois par la loi des finances, va permettre la mise à jour et un début de mise en œuvre de la stratégie de promotion de l'image de marque du Cameroun, validée il y a quelques années.

S'agissant du soutien de l'Etat aux médias à capitaux privés, nous allons poursuivre en l'intensifiant le

plaider en faveur d'un relèvement substantiel de cet appui.

Jusqu'à ce jour, l'arrimage de la CRTV, dont les textes sont actuellement en instance à la Présidence de la République, et de la CPE à la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics, reste attendu.

L'aboutissement de cet arrimage est vivement requis car, cette situation place ces deux Organismes sous-tutelle de premier plan, dans une position de porte-à-faux avec leurs obligations légales, et les expose à tout moment à des fautes de gestion imputables à leurs gouvernances respectives.

Les relances appropriées seront effectuées auprès de chacune de ces instances, en vue de la résolution de ces questions de première importance.

Au niveau de la CRTV, la priorité devra être accordée à la recherche des moyens nécessaires à

l'amélioration du plateau technique de production, de diffusion et de retransmission, par l'acquisition des investissements tels que la News Room computer (salle de rédaction entièrement digitalisée), la création d'un centre Nodal digitalisé pour la migration des chaînes TV de la CRTV en haute définition et la réhabilitation du réseau de diffusion de 30 localités.

En ce qui concerne le statut juridique de la CRTV Marketing and Communication Agency, la CMCA, filiale commerciale de la CRTV, la procédure de mutation de Société à Responsabilité Limitée (SARL) en une Société par Actions Simplifiée (SAS), devra être menée à son terme.

Dans cette perspective, la CRTV, comme par le passé, devra s'atteler à assurer avec succès à la couverture médiatique des grands événements politiques, diplomatiques, sportifs et culturels.

Pour sa part, la SOPECAM est appelée au cours de l'année 2026, à poursuivre ses politiques

d'amélioration et de diversification de l'offre d'information de toutes ses publications, en matière d'actualité politique, économique, sociale, culturelle et sportive des dix régions, avec un accent particulier sur l'animation de ses plateformes numériques.

Dans la perspective des élections législatives et municipales à venir, la SOPECAM sera une fois de plus appelée à assurer en partie, l'impression et le façonnage du matériel électoral nécessaire à cet effet.

J'engage sa Direction Générale à le faire dans les meilleurs délais et les normes de qualité et de quantités requises.

Afin de trouver des solutions durables au déficit de trésorerie auquel la SOPECAM fait face, et ceci de manière récurrente ces derniers temps, en raison notamment du non-paiement de la plupart de ses créances d'un montant élevé, des négociations

devront être engagées, afin d'aboutir à des accords de compensation avec les créanciers concernés.

En tout état de cause, la SOPECAM continuera de s'employer à assurer la parution régulière du quotidien national bilingue « Cameroon Tribune », et accessoirement, de celles des autres publications.

En ce qui concerne son outil de production graphique, il s'agira de finaliser les actions résiduelles, objet du contrat-plan Etat/SOPECAM, qui consisteront essentiellement en l'installation et la mise en fonction des modules d'extension « phase II » de la rotative KBA COMET.

Le même impératif concerne aussi les autres maillons de la chaîne graphique, permettant à l'entreprise d'exécuter tout type de commandes, y compris celles en faibles quantités.

Au plan commercial, la SOPECAM devra s'employer à conquérir de nouveaux marchés porteurs, à l'instar

des ventes numériques et de l'impression des publications imprimées dans la sous-région CEMAC.

Toujours dans le sous-secteur des arts graphiques, il convient de se féliciter de la signature, le 28 novembre 2025, du contrat de partenariat public privé, entre le Groupe international Impact Palmarès R&D SAS et l'Imprimerie Nationale, en vue de sa transformation digitale.

Avec la signature de ce contrat, l'Imprimerie Nationale devra parvenir à un relèvement significatif et approprié de ses moyens de production graphique, en tirant au maximum, avantage de tous les apports des technologies numériques.

Au-delà des impératifs de normalisation, de sécurisation et de marquage anti-contrefaçon qui s'imposent désormais à elle, il est évident que cette mutation fondamentale permettra à l'Imprimerie Nationale d'améliorer ses performances sur ses champs d'intervention traditionnels.

J'engage donc le Directeur Général de l'Imprimerie Nationale, à veiller à une exécution sans faille de chacune des clauses de ce contrat, afin d'en tirer tous les bénéfices attendus, en termes de performance globale au triple plan technologique, financier et social.

Pour ce faire, l'Imprimerie Nationale devra adopter une culture marketing proactive auprès de l'Etat et des Administrations publiques qui sont à la fois, ses partenaires et ses clients statutaires.

J'exhorte également la Direction Générale de l'Imprimerie Nationale, à prendre toutes les dispositions nécessaires, pour la consolidation d'un climat social serein et une amélioration continue des conditions de travail du personnel.

Il s'agit là de préalables impérieux pour garantir un rendement optimal de l'exploitation des activités régaliennes de l'entreprise, qui viennent encore d'être renforcées à la faveur du décret n°2023/500 du

08 novembre 2023 portant réorganisation de l'Imprimerie Nationale, qui en fait ainsi un Etablissement public à caractère spécial.

Au nombre de ces responsabilités régaliennes, se trouve naturellement celles de la production du matériel électoral, pour laquelle l'Imprimerie Nationale sera à nouveau sollicitée lors des prochaines échéances législatives et municipales.

Quant à l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication, l'ESSTIC, dont il faut se réjouir de la réhabilitation de son studio de télévision, il s'agit désormais de s'engager dans le processus de mise en place des activités de Campus Radio et Télévision (CRT2) à l'ESSTIC, pour laquelle elle continuera de bénéficier de l'accompagnement du Ministère de la Communication.

Chers Collaboratrices, Chers Collaborateurs,

Comme je vous l'ai indiqué au début de mon propos, l'année 2026 est pour nous, une année de grands défis de taille.

C'est pourquoi, pour le relèvement de ces défis, j'attends de vous, un engagement résolu, dans l'accomplissement des tâches qui vous incombent.

Je ne doute pas un seul instant de vos capacités respectives à vous hisser à la hauteur de tels défis.

Sachez en tout cas que vous trouverez toujours auprès de moi, l'écoute, l'assistance, l'accompagnement et le soutien nécessaires à cet effet.

Monsieur le Secrétaire Général,

Chères Collaboratrices, Chers Collaborateurs,

Distingués Invités,

Mesdames, Messieurs,

Le moment est à présent venu pour moi, en retour aux vœux que vous m'avez adressés par la voix du Secrétaire Général, de souhaiter à chacune et à chacun de vous, mes meilleurs vœux, de santé, de bonheur et de prospérité, pour l'année 2026.

Ces vœux s'adressent également à vos familles respectives, ainsi qu'à tous vos proches.

Je vous remercie de votre bien aimable attention.